

**DELIBERATION DE LA COMMISSION RECHERCHE
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**

Délibération n° 2023-024 CR du 4 avril 2023

[Délibération] Changement de direction du CEDETE

Vu l'article L712-6-1 du code de l'Éducation

Vu les statuts de l'université d'Orléans

• **Exposé de l'avis :**

La Commission Recherche approuve la proposition de direction du laboratoire. **Mme Geneviève PIERRE** (Professeur – Université Orléans) à la direction et de **M. José CHABOCHE** (Maître de Conférences - Université Orléans) à la direction adjointe du Centre d'Études sur le Développement des Territoires et Environnement (CEDETE) jusqu'au 31 décembre 2024.

La direction sera composée de :

Directeur : Mme Geneviève PIERRE

Directeur-adjoint : M. José CHABOCHE

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	19
Membres présents :	16
Membres représentés :	4
Total :	20

Décompte des votes :

Absentions :	0
Votants :	20
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 27/03/2024

La Présidente du Conseil Académique


Caroline ANDREAZZA

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.